

Vivre à Lorgues

JOURNAL COMMUNAL



EDITORIAL

Quels sont les grands traits du budget primitif 1994, adopté en session du conseil municipal le 29 mars 1994 ?

Rappelons d'abord que le secteur de l'eau et de l'assainissement sont comptabilisés sur un programme budgétaire spécifique. C'est aussi le cas du centre communal d'action sociale (dont le budget comporte en particulier la gestion de la téléalarme et des aides ménagères), du foyer-logement.

Le budget général de la commune fait apparaître la plupart des grands blocs de la gestion locale. Il se distribue en deux sections : d'une part, le fonctionnement ; d'autre part, l'investissement.

La totalité des chiffres est disponible au public ; ces chiffres ont été distribués au conseil municipal et ont fait l'objet du débat d'orientation budgétaire, le 11 mars, auquel la population a été conviée par voie de presse.

Caractéristiques primordiales du budget 1994, les dépenses et les recettes restent stables par rapport à 1993.

En dépenses de fonctionnement, la grande innovation est la maîtrise des frais financiers associés aux emprunts, du fait des sérieuses interventions de 1993. La gestion de ce poste, en baisse réelle de 4,5 %, est ainsi considérablement améliorée.

D'autres postes témoignent encore de la prudence municipale : par exemple, la maîtrise des frais de personnels, le resserrement sur les fournitures, et le contingentement des subventions associatives au niveau de 1993. En revanche, le coût des ordures ménagères s'accroît, du fait d'une réglementation nouvelle qui pénalise les collectivités locales.

Notons cependant que le renforcement d'affectations de crédits pour le jardin d'enfants et le centre aéré témoignent de la vive attention portée à l'éducation et aux loisirs des jeunes.

Il est de fait qu'une bonne maîtrise des frais de fonctionnement permet à une collectivité locale d'investir plus. C'est le cas à Lorgues où, en 1993, déjà, l'économie réalisée sur le fonctionnement s'est montée à 1 million de francs, somme qui permettra d'investir en conséquence dès 1994.

En matière fiscale locale, qui intervient parmi nos recettes, les taux sont globalement accrus de 2 %... Cumulée à l'augmentation en quantité de la base imposable, associée au développement lorguais, la hausse des recettes de fonctionnement s'élève de 2,84 % par rapport aux prévisions de 1993.

L'exposé de notre projet d'investissements rappelle sans ambiguïté l'ambition lorguaise.

En voici la liste telle que prévue au budget primitif du nouvel exercice.

- Réhabilitation de l'immeuble en co-propriété de la place Clemenceau : ce bâtiment recevra notamment quatre logements.

- Confortement de l'aile Est de la maison des associations : il s'agit de stabiliser cette aile afin de la rendre utilisable à des fins de circulation et d'occupation.

- Couverture des bas-côtés de la collégiale Saint-Martin : on sait que les précipitations de l'hiver dernier ont créé de rudes désagréments à la communauté des pratiquants et aux officiants ; achèvement des travaux en cours d'année.

- Panneaux de signalisation rurale : chacun remarque le nouveau balisage de notre territoire rural ; il sera complété.

- Mise en travaux d'un stade de football normalisé ; l'ancien stade reste en usage, tant les besoins sont manifestes (scolaires, associations).

- Début de réalisation de la salle des fêtes ; là aussi, les besoins sont réels, et Lorgues ajoutera à sa panoplie d'accueil un lieu pour les collectivités importantes et pour les festivités de masse.

- Travaux forestiers et création d'un parcours de santé à Saint-Ferréol : c'est la suite d'un programme énoncé voici plusieurs années, progressivement complété.

- Pluvial de desserte des logements sociaux de La Couaste : la superficie imperméabilisée du fait de l'édification de 68 nouvelles résidences sociales implique un accroissement de capacité du réseau.

Chacun pourra percevoir qu'il s'agit, avec détermination, de développer les équipements publics et d'améliorer nos capacités à rendre les meilleurs services immédiats ; ainsi, d'autre part, nous mettrons la commune en position favorable à la sortie de crise, lorsque seront relancées les activités économiques. De ce fait, l'attractivité du territoire pour les investisseurs commerciaux, artisanaux, immobiliers sera renforcée...

Mais d'abord, sans accroître la pression fiscale, nous visons à satisfaire nos administrés et leurs visiteurs !

Barthélemy Mariani, maire de Lorgues



SOMMAIRE

Associations, commémoration, p. 2.

- Le cheval ? Notre dada !
- Chasseurs : qui êtes-vous ? Par Nicolas IACCOBACCI.
- Commémoration : 1944-94. Après le jour "J".

Enquête, p. 3.

- Ces métiers qui disparaissent. Profession : couturière, par Michel CHAPELAIN.

Histoire, jardinage, p. 4 et p. 5.

- Les lumières de la ville, texte de Louis NARDIN, dessins d'Olga CHAPELAIN.
- Occupez-vous de vos oignons, par les frères VALET.

Loisirs, p. 6.

- Justin des Miquelets, par Gérard MACHET.
- Jeu de Norbert.
- Bulletin réponse de Lorgues, Animation, Culture.

Vie quotidienne, p. 7

- Li marcat de Provence, par Reynié RAYBAUD.
- Lu pour vous, la bibliothèque.
- Les recettes de Pierrette.
- Brèves.

Services, jeux, p. 8

- Les mots croisés de Jacques FORESTIER

MUNICIPAL : ENCART BLANC.

N° 20 - 2 MAI 1994.

ASSOCIATIONS



LE CHEVAL ? NOTRE DADA !

Il était une fois... c'est ainsi que commencent les histoires ; comme celle de "Cheval-Nature 83", association née d'une passion commune : le cheval et tout ce qui l'entoure (balade, randonnée et toutes autres activités équestres).

Pourquoi avoir créé une association ?

- pour pouvoir se réunir autour du même thème, échanger des idées, organiser tous ensemble des sorties, des fêtes, de petits concours...
- à plusieurs il sera plus facile de protéger le cheval qui est parfois victime de sévices non dénoncés
- à plusieurs, nous défendrons mieux les droits de passage sur des sentiers et chemins barrés abusivement ; nous nous devons également de respecter les droits des propriétaires.

Pourquoi "cheval nature 83" ?

Certains découvrent la nature à pied, d'autres en V.T.T., ...d'autres encore à cheval, parce qu'ils aiment le contact avec cet animal à la fois soumis et plein de caractère, qu'il ne suffit pas de ranger dans un placard ou un garage ; il demande en effet des soins intensifs et de l'affection ; ce qui a d'ailleurs un rôle éducatif pour l'enfant.

Notre région regorge de sentiers et de chemins sur lesquels il fait bon se balader au rythme du bruit des sabots de notre ami. Tant pis si de temps en temps nous rencontrons "du goudron", bien que nous nous demandons souvent pourquoi dépenser tant d'argent pour si peu d'usagers (qui se porteraient aussi bien avec des chemins de terre bien entretenus).

A propos de protection de la nature.

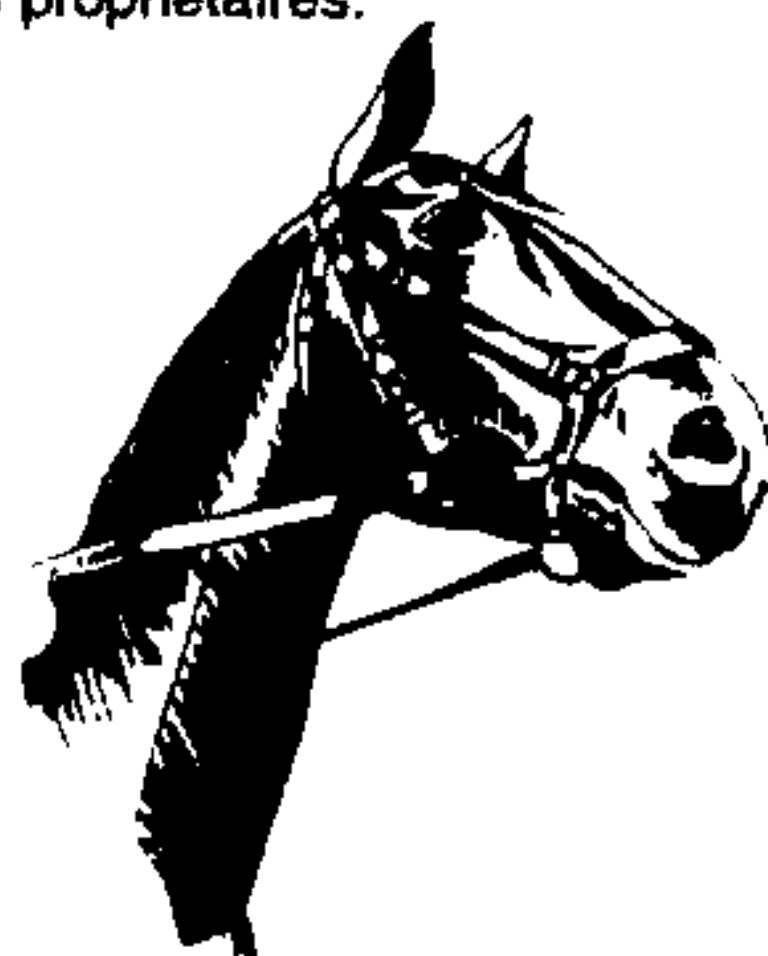
En tant que cavaliers, nous avons remarqué de plus en plus de chemins barrés. Nous constatons également une dégradation de la nature par les méfaits de certains qui jettent des ordures et des gravats, quand ce ne sont pas des machines à laver, cuisinières et autres, sans parler des incendiaires volontaires ou involontaires.

Dans certaines régions on s'est aperçu que des cavaliers, sans trop déranger la nature, faisant peu de bruit, pouvaient observer et signaler de tels agissements.



A ce sujet l'association "Cheval Nature 83" propose à d'autres associations (marcheurs, V.T.T., chasseurs, écologistes, associations scolaires) de dresser une carte de ces vrais points noirs et, une fois l'an, avec l'accord des maires, de faire des opérations de nettoyage et d'enlèvement de ces vrais crimes envers la nature ; elle propose également de débroussailler les chemins oubliés, chers à nos anciens, qui pleureraient de voir se perdre toute la richesse de leur travail passé. Par ce moyen, les propriétaires, d'habitude réticents, apprécieront peut-être de voir passer sur leurs terres ces associations.

Contact : Association "Cheval-Nature 83", La Cadenelle, quartier de l'Homme-Mort, 83510 - LORGUES. Tél. : 94.73.27.00.



CHASSEURS : QUI ETES VOUS ?

Plus d'un mois déjà que la chasse est terminée, nous avons pensé qu'il fallait faire un bilan de nos activités pour la saison écoulée, faire des projets et donner la véritable image du chasseur et non la caricature qu'on donne de nous. Il nous faut quand même faire un examen de conscience sans complaisance, car tous ne sont pas beaux et gentils...

Tout d'abord répondre aux questions que chacun est en droit de poser ! Chasseurs qui êtes vous ? Quels sont vos buts ? Que faites-vous ? Quels services rendez-vous ? Votre société, c'est quoi ?

Résumons-nous : un chasseur c'est vous, c'est moi, c'est une personne qui a un travail propre et a choisi la chasse comme loisir. Il aurait tout aussi bien choisir les boules, la pêche ou le vélo, pour se détendre et oublier pendant quelques temps soucis et problèmes quotidiens, tout en faisant le plein d'oxygène et de tonus... Croyez-moi, quand on a marché tout le jour, pas besoin de tranquillisants pour s'endormir le soir !

Le chasseur a des devoirs envers la propriété d'autrui. Il doit être conscient que, nous, gestionnaires de la société de chasse, avons des difficultés nombreuses et variées : de son comportement et de sa modération dépend la continuité de la chasse dans ses formes actuelles.

Depuis bientôt 15 ans que je suis président, avec pratiquement la même équipe, notre but est d'apporter par tous moyens légaux une amélioration cynégétique.

Je pense qu'avec des hauts et des bas, nous sommes parvenus à une politique de gestion qui, sans être une panacée, apporte pas mal d'amélioration.

Le service rendu concerne notre loisir, mais aussi les populations de gibier, et les intérêts des propriétaires (régulation des prédateurs, limitation des dégâts, surveillance des terrains et des résidences, etc.). Je rappellerai que Lorgues est la seule commune du Var qui possède des surfaces chassables aussi nombreuses et vastes, sans une seule chasse privée. Cela démontre l'entente qui tient entre nous. Mais cette entente est très fragile, et ne tolère aucune dérive !

Que faisons-nous ? Nos activités sont très nombreuses. Nous avons choisi un travail à long terme, efficace dans la durée.

Nous sommes équipés comme une petite entreprise : tracteur, et brabant, griffes, rotowator nous permettent de semer annuellement plus de 20 ha d'emblavures (nourriture à gibier - blé, orge, luzerne, sainfoin). A 50 F le kilo de luzerne, il faut des sommes importantes pour ces travaux de "nourrissage". Travail très important aussi pour l'équipe, car les parcelles enssemencées sont difficiles d'accès.

Nous faisons des élevages de complément, de 100 à 200 lapins, et 20 lièvres en moyenne par an.

Nous avons déplacé notre centre de ball-trap, reconstruit en totalité avec l'aide très appréciée de la municipalité et Point P. Ce fut un gros travail, pendant de longues journées.

A la demande des particuliers, nous vaccinons les lapins.

Nous faisons des battues aux nuisibles (renards), afin de réguler cette espèce, qui dès lors qu'elle est en surnombre est un fléau pour le gibier et les poulaillers.

Nous avons aussi fait de nombreux points d'eau (interdits d'affût) afin que les animaux puissent se désaltérer.

L'animation de notre société repose largement sur une équipe de 15 personnes bénévoles qui font au mieux afin que tous les membres de l'association pratiquent leur loisir sans trop de problèmes. Bien sûr, tout n'est pas parfait, mais la perfection n'est pas le but ; là comme ailleurs, on n'y atteint pas.

Nous abordons toujours une saison de chasse et de travail avec une certaine appréhension, mais aussi avec enthousiasme et la volonté de réussir. D'autre part, je précise que je mise beaucoup sur la convivialité, nous sommes une grande équipe de copains et c'est pour moi très important.

Nicolas Iacobacci.

COMMEMORATION : 1944-94

APRES LE "JOUR J" ("D DAY").

1944 : le débarquement des troupes alliées libère nos côtes de l'emprise nazie. V.A.L. participe à cette célébration en donnant à lire un extrait du journal "La Résistance du Var libéré". Cet article, à la manière des nôtres, a été rédigé par un auteur bénévole. Voici une description chaleureuse, née d'un esprit ferme...

"Ce que nous avons vu

J'ai suivi, hier, la côte de Saint-Raphaël à Saint-Tropez où nous avons une mission à accomplir ; il s'est déroulé devant nos yeux un spectacle inoubliable. Cela a commencé dès l'arrivée à Saint-Raphaël où nous fûmes absolument stupéfaits par le nombre considérable des bateaux de tout tonnage qui, à perte de vue, recouvraient la mer ; on se sentait en présence d'une force vraiment extraordinaire.

Les moyens utilisés pour débarquer les hommes et le matériel ne manquèrent pas également de nous étonner. Point besoin de ports, point besoin de quais, de grues. On a décidé de débarquer à un endroit déterminé, même si la côte est escarpée, et cet endroit est immédiatement aménagé : un ponton est lancé et, quelques instants après, de l'avant des bateaux qui s'ouvrent en des gueules béantes, sortent tous les camions, tous les appareils motorisés, chauffeurs au volant ; ainsi, en très peu de temps, le plus grand des cargos est déchargé, alors il s'en va, aussitôt remplacé par un autre et la même manœuvre s'effectue perpétuellement avec une égale technique.

On ne peut s'empêcher de sourire lorsque l'on voit, tout près, le misérable petit mur que les Allemands avaient fait construire et qui devait arrêter les chars. Là où il gênait, en une seule poussée, il a été jeté à terre. Quant aux fameuses batteries braquées vers la mer, la veille du débarquement, elles furent réduites au silence par l'aviation ; il n'en reste que des ferrailles.

Le moment le plus émouvant de notre mission fut notre rencontre avec les troupes françaises qui étaient en train de débarquer ; nous étions les premiers Français que ces soldats rencontraient sur le sol de France ; que d'embrassades ! Ces hommes, endurcis pourtant, avaient les yeux humides de sentir de nouveau sous leurs pieds la terre de chez eux. Ils nous prirent le drapeau qui était à notre voiture et, au retour, ils s'arrachèrent les quelques autres drapeaux que nous avions pris pour eux. Leur enthousiasme est de bonne augure pour l'avenir de notre pays. (...).

A.C."

PROFESSION : COUTURIERE "ÇA SE PERD MAIS C'EST RECHERCHÉ".



Dans notre série " les métiers qui disparaissent", nous évoquons le conflit entre le travail à la main et le travail à la machine. Rentabilité, rentabilité... que ne sèmes-tu d'amertume et de malheur !

Nous évoquons ici la profession de couturière - du vêtement féminin - devenue quasiment impossible à exercer dans le contexte économique actuel. Un métier qui se perd mais qui pourtant reste indispensable.

Grâce à l'amabilité de deux dames maintenant à la retraite, désireuses de conserver l'anonymat, nous pouvons parcourir la complexité d'une profession artistique tant elle est diversifiée, créative et évolutive suivant les goûts et les moeurs de la société.

Avec ces deux dames ayant connu des itinéraires différents et communs, nous pouvons pénétrer les milieux de la haute-couture, ceux de la confection et celui plus précaire du travail à domicile. Toutes deux sont de vraies professionnelles ayant consacré près d'un demi-siècle à leur travail, diplômées d'un C.A.P. - à l'époque, c'était le seul critère de professionnalisme- L'une a travaillé comme seconde main dans la haute-couture, l'autre aura connu la lingerie (broderie...), l'atelier de confection, la fourrure... L'une et l'autre auront exercé à domicile, comme activité d'appoint, tout en élevant leurs enfants. C'est dire que nous pourrions ici passer des heures pour faire le tour de la profession.

Une amie de la famille.

Jadis, les dames faisaient elles-même, ou faisaient faire par une couturière des tenues, notamment pour une cérémonie familiale. Toutes les revues féminines - "L'Echo de la mode", "Modes et travaux"- publiaient des modèles accompagnés de leurs patrons en papier de soie soigneusement pliés dans les pages intérieures. On s'adressait aussi à la couturière pour transformer une toilette de cérémonie pour un usage plus simple ou plus quotidien.

La couturière était "la bonne samaritaine" de la famille, cousant, retailant, confectionnant à la demande, disponible et serviable.

Aussi la couturière avait-elle une clientèle fidèle pour exercer toute une vie durant à domicile, dans une pièce de l'appartement ou dans une petite boutique. Autant dire qu'il n'y avait pas de quoi devenir riche et que les heures ne se comptaient pas.

Le prêt-à-porter, la simplification des vêtements, le port du pantalon, la généralisation du "jean" ont pratiquement sonné le glas du travail soigné, individualisé, sur mesure caractérisant l'activité de la couturière.

Et pourtant c'est un beau métier.

Grâce à nos deux dames, nous allons découvrir ce qu'est ce métier. Il faut y distinguer trois activités : la haute-couture, la confection, le sur-mesures.

La haute-couture.

Que ce soit le flou (robe) ou le tailleur, le travail se fait à l'unité pour une clientèle de luxe (artiste, milieu huppé, grande bourgeoisie). Une ou un modéliste/styliste fait des études puis une toile en vue de la présentation d'un modèle unique sur un mannequin. Dès lors tout un ensemble de doigts se mettent à l'ouvrage : petite main, seconde et première main, seconde d'atelier (contre-maître), première d'atelier (coupeuse et essayeuse). C'est du tout fait-main en vue d'un défilé devant clientèle et critiques. Ensuite, selon la clientèle le modèle sera reproduit pour n'être porté qu'une soirée peut-être.

Le prix ? Hors de l'imagination. Ces acheteurs ne comptent pas. Pourtant, les ouvrières, celles qui tirent l'aiguille, main d'oeuvre hautement qualifiée ne perçoivent pas un salaire comparable à la qualité du produit. Il est vrai qu'il y a beaucoup d'heures passées.

La haute-couture s'exporte, c'est le Label-France de la mode. Elle est aussi utile en ce sens qu'elle définit les goûts et inspire le prêt-à-porter. Chaque grand couturier a sa "boutique" où se vendent des modèles en série limitée.

Le prêt-à-porter.

C'est la mode grand public. Il couvre tout un éventail de qualité. De grands noms y sont attachés. Chanel pour son célèbre tailleur, Cacharel, Cardin... y apposent leur griffe.

Le prêt-à-porter est une vaste industrie bien structurée. Ses stylistes définissent les modes printemps, été, hiver par des vêtements adaptés au quotidien dans des tissus de textures et de couleurs propres à séduire la clientèle.

Le prêt-à-porter ou confection possède un salon, se fabrique dans des ateliers ultra-modernes utilisant l'informatique pour la conception, des machines à commandes numériques pour la réalisation. Le produit est fabriqué à des dizaines de milliers d'exemplaires toutes tailles confondues. Il y a toujours un vêtement de confection qui habille quels que soient la taille et l'âge de l'acheteur.

La concurrence est sévère. Les prix varient très largement suivant la griffe (la marque).

Le prêt-à-porter italien est séduisant. Mais c'est sans doute dans ce domaine que l'influence des fabrications "asiatiques" pèse le plus. Bien que de plus en plus de vêtements portent le label "fabriqué en France", jusqu'où peut aller la sincérité de l'industriel ?

Là aussi, la main d'oeuvre, peu payée, - sinon sous-payée -, connaît des cadences infernales avec des gestes répétitifs.

Cependant, force est de constater que la qualité du prêt-à-porter (modèle, choix des tissus, finitions) est en progrès constant pour le plus grand désespoir de la couturière à façon.

Le prêt-à-porter, c'est la faculté de s'adapter à la condition de la femme, à sa fonction sociale. Il contribue à sa manière à la libération de la femme tout comme la mode a su largement contribuer à modeler et à épanouir naturellement le corps de la femme.

Le travail à façon.

Le sur-mesures à domicile ou dans des petits ateliers, paie un lourd tribut au travail industriel. La couturière à domicile appartient au passé, elle n'est plus que le complément du prêt-à-porter pour des retouches, pour arrondir un vêtement (reprise de l'ourlet)... Au niveau prix, la concurrence est insoutenable.

A partir du choix d'un modèle sur catalogue, une bonne couturière est capable de faire un vêtement sur mesure, traitant tous les compartiments du métier : prise des mesures, établissement ou modification du patron, traitement du tissu avant découpe (décatir le tissu c'est à dire le repasser à la pattemouille pour le stabiliser), coupe, montage avec doublure et entoilage (maintenant, on fait des toiles autocollantes), premier essayage, retouches, deuxième essayage, finition.

Pour arriver à un prix raisonnable, il ne faut pas compter les heures. C'est du sous-sous S.M.I.G. !

A titre d'exemple, il faut à une bonne couturière 5 heures pour faire une jupe (20 pour un manteau) sans relever la tête, ce qui signifie qu'au tarif d'une ouvrière hautement qualifiée, tissu compris, la-dite jupe ne peut pas être facturée à moins de 600 F. Or à ce prix, le prêt-à-porter offre un vaste choix.

Avant, il y avait un besoin à satisfaire : il fallait que le vêtement dure et puisse se transformer par opposition au prêt-à-porter parfois "prêt-à-jeter". Les femmes avaient d'autres raisons de s'adresser à une couturière : comment se seraient habillées les femmes enceintes, les femmes fortes... à une époque où la confection ne répondait pas à ces besoins ?

D'autres spécialités de la couture ont disparu pour des raisons de coût : le stoppage, c'est à dire la reconstitution locale d'un tissu accidenté ; la lingerie fine, riche en broderies, qui se trouve couramment en magasin spécialisé. Et puis petit détail pratique de la vie moderne : les femmes travaillent, quand trouveraient-elles le temps de se soumettre à deux essayages ?

Le prêt-à-porter a tué le travail à façon.

Dans tous les compartiments du métier indépendant, nous trouvons une impasse à laquelle le prêt-à-porter est en mesure de répondre ! Depuis longtemps, la couturière indépendante n'apportait qu'un revenu d'appoint. Maintenant, les contraintes comptables et fiscales ont aggravé l'effet de la concurrence industrielle.

Voilà pourquoi il n'y a plus ou presque plus de couturière dans nos villages. Pour prendre conscience du vide de la profession, il suffit d'avoir un ourlet à faire ou à recoudre ou plus simplement à changer une fermeture éclair... Alors, à qui s'adresser ? Au pressing ou chez le cordonnier...

Et si c'était à refaire ?

Unanimité de nos deux dames : nous le referions ! La couture c'est un beau métier surtout lorsque l'on sait et que l'on sait en maîtriser toutes les possibilités créatives. Partir d'une pièce de tissu pour livrer un vêtement bien ajusté est un travail d'artiste. Savoir que l'on sera jugé par les amis de la cliente et que l'on a une réputation à défendre est stimulant.

Aussi sent-on chez ces professionnelles une pointe d'amertume à voir tant d'heures de travail, de patience, d'expériences, vaincues par des techniques modernes plus ou moins valables -ne voit-on pas des ourlets collés et non cousus ?- Qu'il leur est difficile de ne plus entendre le bruit des ciseaux pendant la coupe sur une table faisant caisse de résonance !

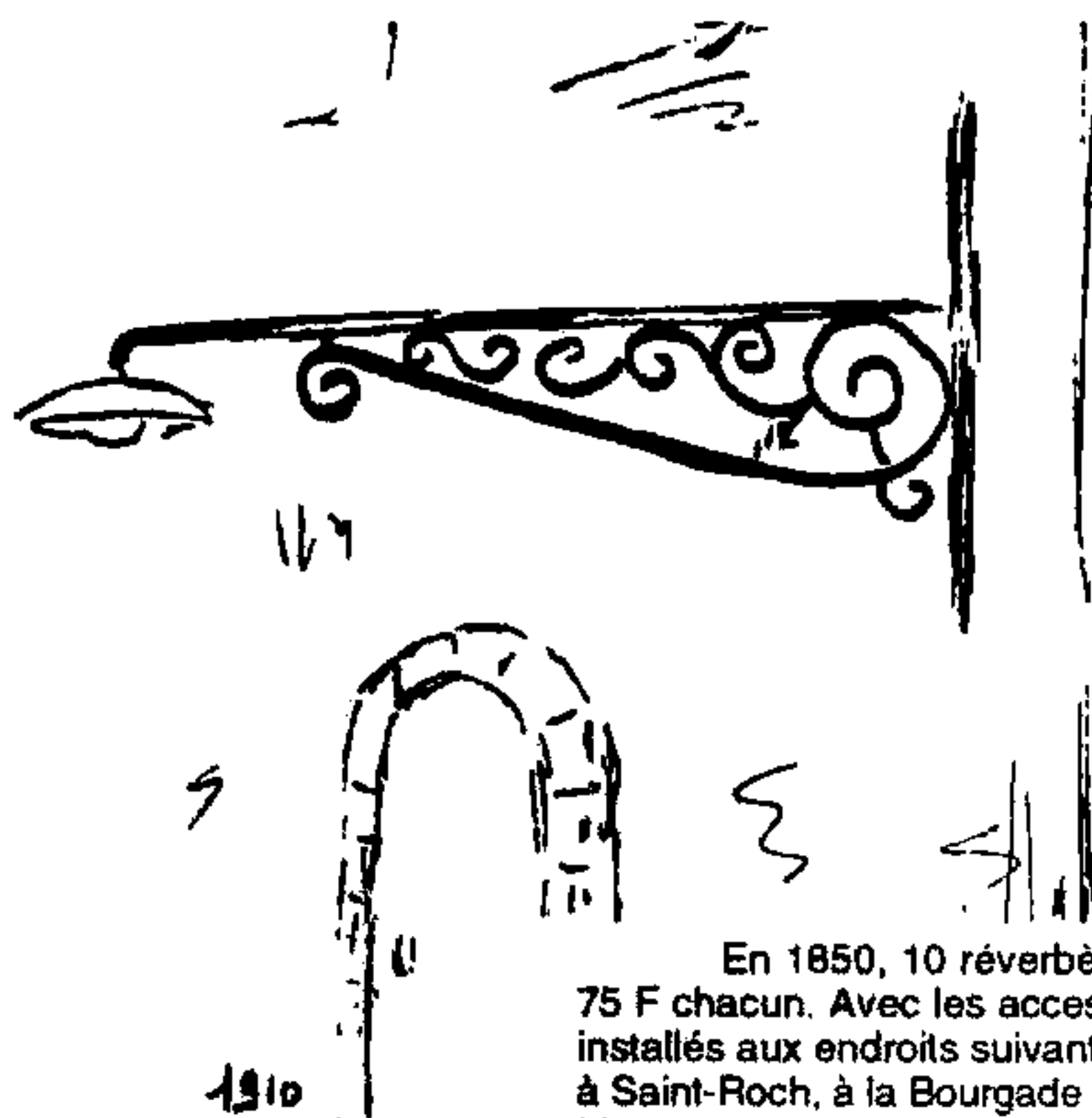
N'est-ce pas cela l'amour du métier : joies et regrets ? Aussi n'est-ce pas par hasard si l'une de nos deux dames poursuit son activité bénévole dans un cadre associatif, notamment en confectionnant des costumes à l'ancienne pour le Ginestoun ?

Tire tire l'aiguille, toujours à l'ouvrage !

Propos recueillis par Michel Chapelain.



LES LUMIERES DE LA VILLE.



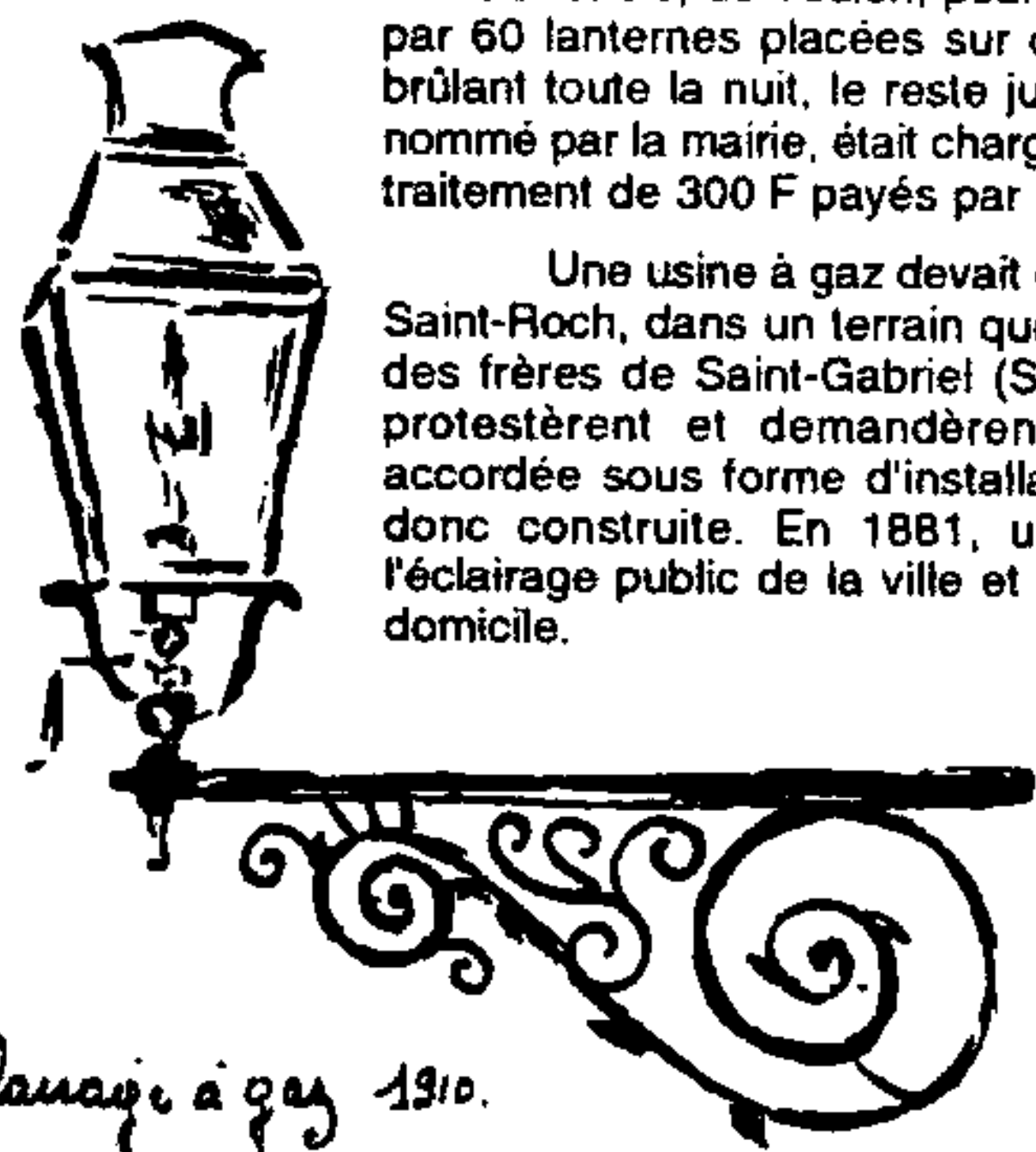
Jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, Lorgues ne disposait d'aucun éclairage public dans les rues de la ville. On se rendait le soir chez des voisins ou amis sans lumière ou avec une lanterne à pétrole ou à bougie. Dans les maisons on s'éclairait de la même façon et, l'hiver, on utilisait souvent la lueur du feu de cheminée pour bavarder... Les voitures circulaient en ville avec une lanterne accrochée à l'arrière du véhicule et une autre à hauteur du siège avant ; il est vrai que l'absence d'automobile facilitait les déplacements.

En 1850 tout changea. La situation économique de la ville était assez florissante pour une population de 4700 habitants. La mairie disposant donc d'un budget appréciable décida, sous la présidence du maire Louis Courdouan, de faire des travaux de voirie importants et d'entreprendre l'éclairage des rues en installant des réverbères à huile "dernier cri", c'est à dire dotés de "réflecteurs paraboliques horizontaux". Ce matériel provenait de la maison de Pochet de Lyon, dotée d'un brevet de 1848, et constituait une véritable révolution.

En 1850, 10 réverbères à un seul bec furent commandés et mis en place pour la somme de 75 F chacun. Avec les accessoires, la dépense s'éleva à 873 F. Par la suite le nombre fut porté à 23 installés aux endroits suivants : la mairie, le cours, place d'Entrechaux, chez M. le baron, sur la place, à Saint-Roch, à la Bourgade près de la fontaine, à la Trinité, à Climène, rue de la Rouguière (au coin de M. Varnier), place Neuve, Saint-François, Hôpital-Vieux, la Pompe, rue Saint-Martin en face du Paty, aux Quatre-Coins, à la porte du Tronc, au coin de chez M. Chaix, au marché, place Auriol, au Petit-Marché et au collège.

C'était une révolution pour l'époque, mais les gens prirent rapidement goût à ce nouveau mode de vie nocturne ; 25 ans plus tard, en 1875, ils eurent envie de l'améliorer en faisant appel à une nouvelle technique : l'éclairage au gaz. La municipalité, dirigée par Armand Simon, décida de réaliser ce projet. Le 23 décembre 1875 la concession de l'éclairage au gaz des rues et des places publiques de la ville fut accordée à la maison Bernard l'Official et cie, de Toulon, pour 50 ans. L'éclairage devait être fait par 60 lanternes placées sur candélabres et consoles, 20 becs brûlant toute la nuit, le reste jusqu'à minuit. Un "éclaireur public" nommé par la mairie, était chargé de cette opération moyennant un traitement de 300 F payés par l'entrepreneur.

Une usine à gaz devait être édifiée : on décida de la faire à Saint-Roch, dans un terrain que la ville avait déjà donné à l'école des frères de Saint-Gabriel (Saint-Louis-de-Gonzague). Ceux-ci protestèrent et demandèrent une indemnité : elle leur fut accordée sous forme d'installation du gaz à l'école. L'usine fut donc construite. En 1881, une centaine de becs constituait l'éclairage public de la ville et on comptait 90 abonnés au gaz à domicile.



éclairage à gaz 1870.

Mais l'affaire périclita et fut reprise en 1887 par les frères Ferdinand et Henri Metz, de Montpellier, qui créèrent la Société du Gaz de Lorgues avec l'assentiment du maire André Barbes. Ils conservèrent 33 lanternes parmi celles existant et portèrent par la suite ce chiffre à 60. La concession avait été faite pour 30 ans mais la Société accusa un déficit de plus en plus important et fut liquidée en 1896 soit après 9 ans d'existence.

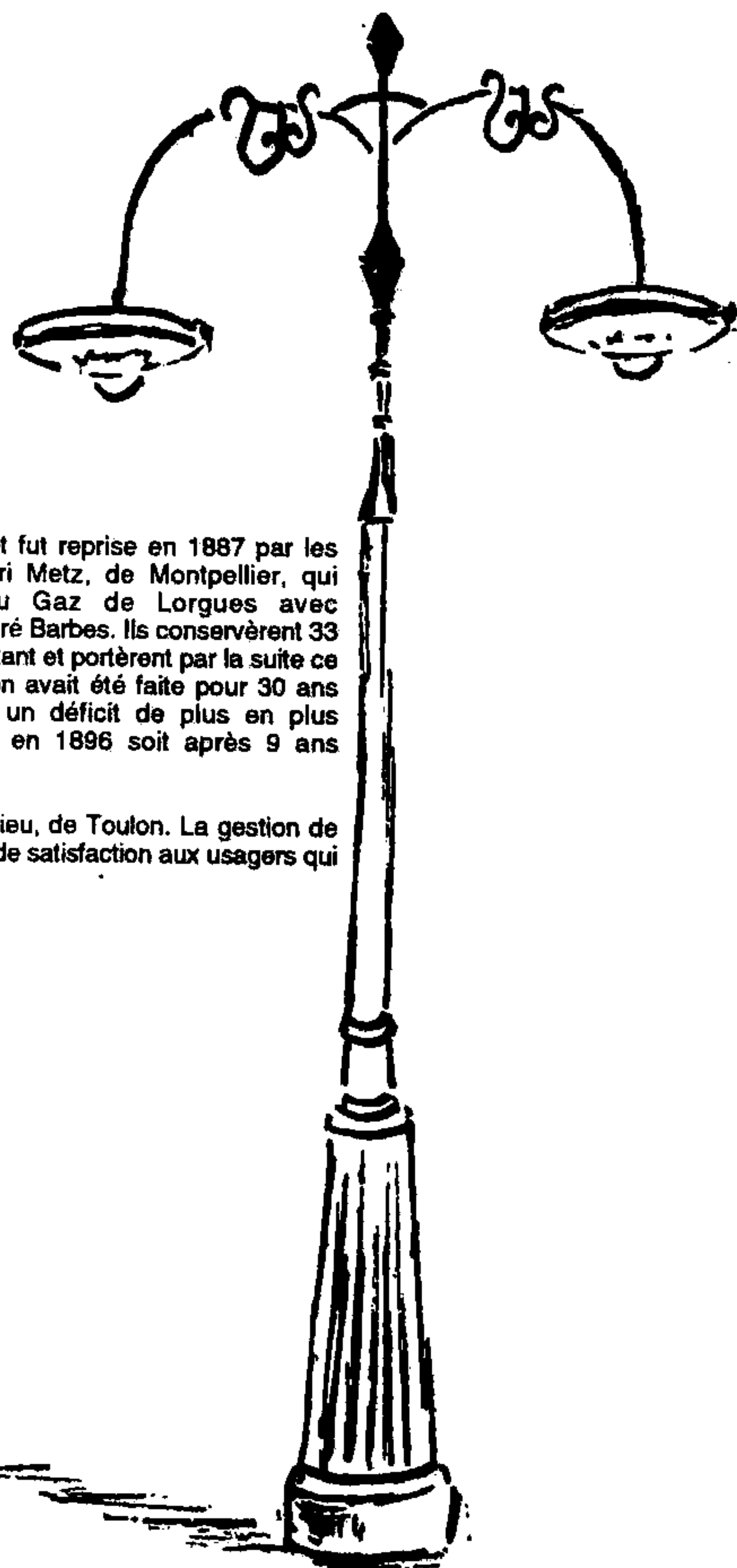
L'usine à gaz fut mise en vente et rachetée en 1900 par Mathieu, de Toulon. La gestion de l'éclairage passa alors aux mains de la ville sans pour cela donner plus de satisfaction aux usagers qui continuèrent à se plaindre de la qualité et la quantité du gaz.

En octobre 1902 la municipalité accepta l'offre de Claude Reynaud, industriel à Flayosc, pour remplacer l'éclairage au gaz par l'éclairage électrique. Il racheta l'usine à gaz, établit un barrage aux Fadons et y installa une usine à moteur hydraulique dotée d'un matériel de secours à vapeur. La Société Electrique de l'Argens, société anonyme, fut constituée au capital de 200.000 F. On plaça 107 lampes dans les rues et sur les places publiques. Mais les habitants se plainquirent bientôt de la mauvaise qualité du courant et des nombreuses interruptions qui duraient parfois des jours entiers. En outre le service vicinal de la ville constata des malfaçons dans l'établissement des lignes électriques sur les chemins vicinaux. Le même mécontentement s'étendant à Salernes et à Aups, desservies par la même entreprise, celle-ci céda à la Société Niçoise d'Electricité du Sud-Est la gestion, d'abord partielle, en 1906, puis totale en 1912, de son exploitation.

Comme beaucoup d'autres choses l'éclairage de la ville passa entre les mains de l'Etat et, en 1931, la commune concéda l'éclairage public et privé à la Compagnie du Sud-Est qui installa l'éclairage axial dans les principales artères de la ville. En 1946 cette compagnie fut nationalisée avec pour premier résultat une nette augmentation des tarifs.



1883



éclairage au gaz 1900

MUNICIPAL



N° 20 - 2 MAI 1994.

UNE COMMUNE QUI PRESENTE BIEN.

En ville.

On se souvient qu'en juillet 1993, l'opération-façades était lancée par la mairie. Elle répondait à un double objectif :

- aider les habitants à remédier à la dégradation des façades d'immeubles, en particulier en vieille ville
- participer à l'embellissement de la ville.

L'opération consiste en la mise en place d'aides, par des conseils techniques et des subventions, pour inciter les propriétaires et les locataires (avec l'accord du propriétaire), à faire des travaux sur les façades d'immeubles.

L'architecte-conseil, Pierre-Yves Michard, établit un programme de travaux avec le demandeur, qui, ensuite, doit fournir un devis en bonne cohérence avec le projet arrêté. Dès que le dossier est complet, il est porté à l'ordre du jour de la commission de l'opération-façades. Celle-ci statue sur la subvention, dont l'octroi est conditionné par le strict respect du programme établi.

Un règlement strict a été approuvé par le conseil municipal. Le traitement des façades requiert en effet, des soins (matériaux, couleurs) très précisément définis, qui doivent être respectés. L'apparence et le style de notre vieux bâti en dépendent étroitement (on ne peut pas faire n'importe quoi !)

D'abord animée par Gilles Hardouin, dans le cadre de sa mission de développement, l'opération prit rapidement sa vitesse de croisière. Elle "tourne" maintenant sous la responsabilité de Martine Leroy, technicienne territoriale. Christine Accarisio (tél. : 94.67.65.90) a toute compétence pour donner informations et rendez-vous avec l'architecte-conseil.

A ce jour, une quinzaine de dossiers a été traitée par la commission.

Mais ce n'est pas tout. Une réflexion est conduite afin de rénover la signalisation urbaine, qu'il s'agisse des plaques de rues ou des numéros de maison. L'esthétique du balisage urbain aura un caractère particulièrement recherché.

En campagne.

Nous le voyons : des panneaux, dont certains aux armes de Lorgues, balisent désormais le terroir... Un travail d'inventaire des noms de lieux et des chemins a été réalisé, afin de tenir le plus grand compte des toponymes, appellations d'origine de notre territoire.

En effet, surtout à la belle saison, les visiteurs se perdaient, comme en d'autres temps, entre carraires et "chemins d'âne". Mais il s'agit désormais de voies goudronnées, plus rarement de pistes ou de chemins !

Ce premier travail de balisage en campagne devrait se poursuivre par une numérotation rurale. Celle-ci serait effectuée sur une base hectométrique, à partir de l'entrée des chemins. Une adaptation serait définie pour chaque quartier. Dans les sites d'habitats groupés, un récapitulatif des numéros sera mis en place à l'entrée des hameaux concernés.

Un premier test aura lieu au chemin de La Martinette. L'opération est en cours d'étude, avec la participation active de Jean-Paul Nasi, aux côtés des services techniques.

L'utilité de cet investissement est manifeste : La Poste, les services divers de livraison ou de sécurité n'auront plus à solliciter l'aide des passants, des riverains ou des policiers municipaux pour se diriger...

Mais encore, Mesdames et Messieurs, vos invités n'auront plus le prétexte de s'être perdus dans la campagne lorguaise pour excuser leur retard : le gigot des jours de fête, enfin, sera servi à point !

Jean Henry.

LYCEE : MUTISME DE LA REGION ?

Une situation simple...

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, séance du 14 janvier 1994.

"Objet : lycée de Lorgues.

Monsieur le maire rappelle que la commune a révisé son plan d'occupation des sols qui prévoit notamment deux emplacements réservés n°69 et 70 en vue des extensions futures du lycée et du collège.

Cet ensemble scolaire constitue une cité mixte, mais c'est tout-de-même la région qui en a la main mise.

Après échange de courrier, on ignore, depuis le départ de Monsieur Hourquet, les réelles intentions du conseil régional.

Monsieur le maire a pris contact avec les deux propriétaires des terrains et un accord amiable est possible.

La commune est prête à réaliser la ou les transaction(s) en souhaitant pour cela l'aide financière de la région, comme ses règlements le prévoient.

Le conseil municipal, à l'unanimité après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, souhaite un dialogue et une information précise du conseil régional sur les extensions du lycée".

Cette délibération a été adressée le 24 janvier 1994 au président du conseil régional, accompagnée d'une lettre demandant explication. Depuis deux mois, la commune est sans réponse.

... Et pourtant une longue histoire.

Il y a quatre ans, un cabinet missionné par la région avait fait une étude en vue d'élever un bâtiment scolaire sur le terrain bordant le supermarché "Rallye". Le maire avait fait observer l'instabilité du terrain, dont la commune avait dû, en son temps, renforcer l'assise.

Il fut alors question de transférer l'édifice projeté plus au centre de la cité scolaire.

Depuis, et en particulier après le départ de Monsieur Hourquet, antérieurement responsable du service compétent de la région, aucune information n'est parvenue en mairie sur ces propos. Cela fait donc quatre ans...

En ce qui concerne la municipalité, toutes dispositions sont prises afin d'assurer le bon suivi du dossier, y compris l'acquisition des surfaces de terrain nécessaires, comme l'indique la délibération ci-dessus.

BREVES municipales...

FLUIDES

NOUVELLES AMÉLIORATIONS.

Adductions d'eau.

Les améliorations de desserte des quartiers de Saint-Auxile et Les Faillants sont en cours.

Ce qui relève du projet, et sera réalisé en cours d'année 94, c'est le maillage des quartiers de Châteaurenard et de La Peyrouard, dans le but d'accroître la pression.

Enfin, le quartier du Pen-de-Di sera à son tour équipé en eau de ville !

Assainissement.

A l'issue de l'étude qui, il y a trois ans, a permis de déterminer les prises d'eau parasite dans le réseau d'égout (prise de gouttières, par exemple) la branche d'assainissement qui dessert les quartiers avoisinant la place d'Antrechaus est identifiée comme nécessitant une forte intervention. Des Grands Jardins jusqu'à cette place urbaine, l'assainissement sera donc modernisé.

L'action débutera en cours d'année. Tout le quartier en sera assaini !

A la station d'épuration de Sainte-Anne, les techniques de pré-traitement des effluents seront modifiées afin que les boues soient plus faciles à traiter, en vue de leur transformation ultérieure.

Egalement, le traitement des boues apportées par les camions de sociétés de vidange sera amélioré.

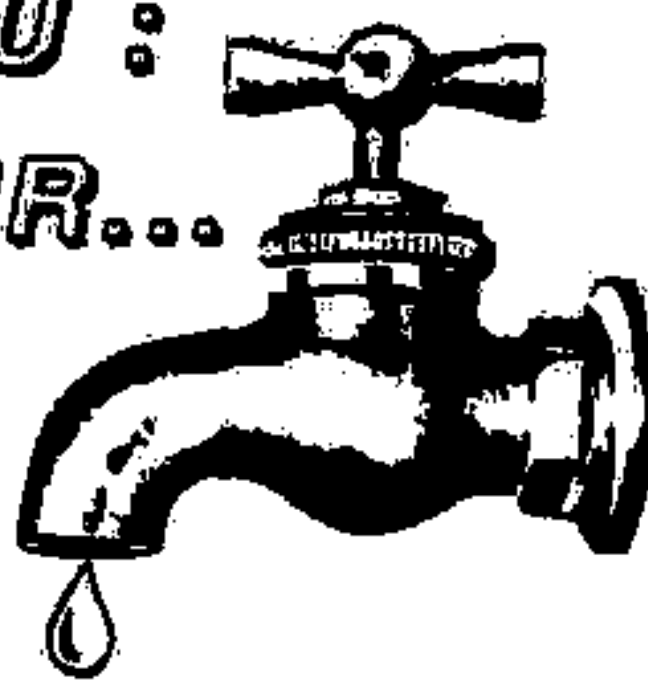
Eau de source.

Jusqu'à présent, la source de Sainte-Foy ne bénéficiait pas encore du même système de télé-surveillance que les autres sources en fonctionnement de la commune.

Ce sera bientôt chose faite.

La télé-surveillance permet de suivre l'évolution du débit et de commander d'éventuelles modifications d'alimentation.

PRIX DE L'EAU : IL FAUT SAVOIR...



Bientôt, les factures d'eau vous parviendront...

Un prix bien calculé !

Sur cette facture, apparaîtra un prix hors-taxe de l'eau compté à 6,50 F par mètre cube. Il se décompose comme suit :

- 1 - consommation d'eau (part revenant à la commune) : 5,385 F.
- 2 - Fonds national d'adduction d'eau : 0,125 F.
- 3 - Redevance "pollution" : 0,99 F.

Notons que les postes 2 et 3 (Fonds national d'adduction d'eau et redevance "pollution") sont des redevances imposées, reversées à l'Etat ou à l'Agence de bassin.

Comparons maintenant avec la facture de l'an passé ; le prix de l'eau était alors de 5,60 F, ainsi décomposé :

- 1 - consommation d'eau (part revenant à la commune) : 5,085 F.
- 2 - Fonds national d'adduction d'eau : 0,15 F.
- 3 - Redevance "pollution" : 0,41 F.

Vous observez à juste titre des augmentations ! Elles se décomptent ainsi :

- commune : + 0,30 F soit 5,89 %
- Etat et Agence de bassin : 0,55 F soit 116,5 % sur un an.

Il est donc bon de rappeler ce que chacun peut, par ailleurs, vérifier avec ses factures des années précédentes... et de ne pas tout amalgamer : non, la commune n'augmente pas le prix de l'eau de "14,5 %" !

Un prix édifiant !

Selon un article paru dans Nice-Matin du 21 avril 1994, le "record à la baisse" du prix de l'eau serait établi par Chateaufort, avec 4,59 F /m³.

Autres communes citées : Collobrières (16,63 F), Nans-les-Pins (12,96 F), Brignoles (12,19 F), Pignans (11,97 F), Le Luc (10,39 F), Trans (10 F), Draguignan (8,72 F), Taradeau (8,45 F), etc..

Mais ? Lorgues n'apparaît pas ! C'est dommage car cela prive les lecteurs du journal d'une référence pour le moins sérieuse en la matière.

Où vont nos sous ?

Les pages municipales de V.A.L. rendent très régulièrement compte des investissements communaux. On se rapportera donc à nos articles précédents et à ceux publiés dans ce même numéro sur l'eau et l'assainissement.

Rappelons cependant les travaux réalisés : ligne de télécommande aux bassins de Saint-Michel et Saint-Ferréol et équipement de comptage et de débit à Saint-Michel, installation d'un dispositif de gestion centralisée et de visualisation du réseau, essais et reconnaissance de pompage à La Faou, adduction d'eau potable rue de la Cabane, à Gavaron, à Saint-Ferréol, achat d'un moteur de pompage à Saint-Michel, acquisition d'une pompe de surpresseur à Gavaron, sans oublier le forage des Rougons, et le bassin de 2000 m³ de Saint-Ferréol.

C'est un bilan solide.... Qui ne craint pas la comparaison !

CLAUDE GAUVIN

Claude Gauvin était un homme honnête, et chacun le percevait ainsi. Nous aimions beaucoup Claude, pour l'humanité dont il imprégnait sa relation à autrui, pour son humour bonhomme, pour sa disponibilité à l'égard des choses publiques, et pour bien d'autres aspects de sa personnalité.

Il était propriétaire de l'hôtel-brasserie du Parc... Il est bon de rappeler que l'on y venait, depuis la côte, et jusqu'à ce qui n'était encore que l'"arrière-pays" : très nombreux sont les Lorguais de ces dernières décennies pour qui l'hôtel du Parc fut une manière bien agréable de s'initier à Lorgues.

Claude était un professeur de mathématiques du lycée. Il était aimé de ses élèves : les témoignages sont multiples. Il était aussi de ses collègues et de l'administration de la cité scolaire.

La chose publique l'intéressait sérieusement. Il avait été élu, de 1977 à 1983, dans la troisième municipalité dirigée par André Négrel.

Il prenait une très large part à l'animation de Lorgues. En cela, il assumait pleinement sa situation de notable, impliqué dans les activités sportives (basket, boules, judo...), culturelles et touristiques, puisqu'il présida longtemps le syndicat d'initiative.

Son intervention dans le domaine économique ne s'arrêtait pas aux portes de la ville... Président de la caisse locale de Crédit agricole, il en était également l'un des administrateurs régionaux.

Dans la discrétion et le recueillement, nous avons présenté à sa famille les condoléances de la municipalité.

Et plus personnellement, je partage avec tous les Lorguais attristés par sa maladie, puis par sa disparition, une âpre peine.

Barthélemy Mariani.

BREVES municipales...

12.000 MS, PAS MOINS.

C'est l'économie réalisée dès les premiers mois (1994), grâce à l'installation d'une vanne motorisée sur le réservoir Saint-Ferréol 1. Auparavant, quand l'eau y atteignait le niveau maximum, le surplus était perdu "dans la nature"... Désormais, la vanne s'ouvre et l'eau est automatiquement stockée dans Saint-Ferréol 2.

Il en sera de nouveau question dans le prochain numéro de V.A.L. "spécial eau".

AVANTAGE A LA COMMUNE.

De nouveaux composants ont été installés à l'alimentation électrique des bassins de rétention d'eau, et la mise en place de relais spéciaux qui coupent le courant aux heures chères, ont permis d'économiser 48.000 F en un an sur la facture E.D.F..

SUITE LOGIQUE.

Lors de sa session du 29 mars, le conseil municipal, a confié à l'atelier de facture d'orgue Alain Sals, restaurateur de l'orgue de la collégiale Saint-Martin, le soin d'entretenir notre prestigieux instrument.

En effet, une telle complexité technique, une telle diversité de composants (ivoire, métal, bois, cuir, papier...) sont soumises aux conditions de température et d'hygrométrie ambiantes de l'église, en plus de manipulations parfois extrêmement vives (à bon escient).

L'entretien technologique, l'accord préalable aux concerts sont des nécessités pour que vive l'instrument.

MAISON

DE RETRAITE PUBLIQUE.

Après un intermède assuré par Madame Guigou, directrice de la maison de retraite de Pignans, Madame Bethmont a été retenue parmi de multiples candidats pour assurer la direction de l'établissement lorguais.

Déjà le maire, président du conseil d'administration, a été le destinataire d'un courrier de félicitations et d'encouragements à l'intention des responsables de la maison de retraite publique. Ce courrier saluait la qualité nouvelle des services et soins rendus aux pensionnaires.

VIEILLE VILLE :

INITIATIVE MAIRIE.

Place Clemenceau, la génoise d'un immeuble menaçait les passants, et témoignait de l'état de dégradation avancé du bâti.

Placé sous statut de co-propriété, en relation avec les autres ayant-droits, l'immeuble va être réhabilité à l'initiative de la commune, et de nouveaux logements y seront créés.

L'entreprise est la même qui a exécuté les travaux de réhabilitation de l'ermitage Saint-Ferréol.

Le commune donne l'exemple.

MARIUS-TRUSSY :

SÉCURITÉ, EMBELLISSEMENT.

Au tout début du mois, les travaux de confortation de l'aile Est de la maison des associations ont été entamés. Pourquoi ?

- Parce que cette aile "tirait", et s'écartait de l'ensemble du bâtiment.

- Parce qu'ainsi, une superficie construite de près de 150 mètres carrés sera rendue utilisable dans un bâtiment public.

- Parce que, malgré son esthétique massive, ce bâti appartient à l'ancien couvent, dont on sait à quel point il balise le centre XIXème siècle de Lorgues.

EXTENSION DU CIMETIERE.

Suite aux démarches entreprises par la mairie, qui aboutirent à l'acquisition amiable de terrain sous la coopérative et au Jeu-de-Mai, les travaux d'extension du cimetière débuteront prochainement. Ils sont nécessaires.

Annuellement, on dénombre à Lorgues 80 décès, et 40 défunts sont inhumés au cimetière ; ce sont en moyenne 20 nouvelles tombes qu'il faut creuser (22 en 1992).

Il est donc impératif de prévoir une extension qui, par souci d'anticipation, représente une création de surface d'environ 4000 mètres carrés !

ACCROISSEMENT DE POPULATION.

On évoque les deuils ? Evoquons les joies.

Lorgues poursuit son expansion démographique, toujours autour de + 2,90 % par an. Egalement, ce sont près de 60 naissances annuelles qu'enregistrent les services d'état-civil.

Ce n'est pas encore assez, mais c'est un redressement par rapport à des situations antérieures.

En 1947, l'E.D.F. proposa d'établir un éclairage analogue moyennant 95900 F
maire accepta dans l'intérêt des habitants.

Mais en 1957, on décida de remplacer cet éclairage, considéré comme vétuste, par un éclairage moderne avec le concours du service des Ponts-et-Chaussées. Ce projet fut réalisé par tranches, d'abord la rue de l'Eglise, la place Clemenceau, le cours de la République, la place Entrechaux et l'avenue Allongue. Le montant des travaux était évalué à 3 200 000 F, les travaux devant être exécutés par paliers ; pour ce faire la mairie emprunta 2 millions.

En 1962, ce fut l'achat de 15 appareils R.O.A. à double lampes ballons, et incandescentes. En 1963 s'ajoutèrent 40 lanternes semblables, tous travaux faits par l'entreprise Saradori de Fréjus avec le concours technique des Ponts-et-Chaussées.

En 1969, ce fut le tour de l'éclairage des petites rues ; les lanternes vétustes furent remplacées par d'autres modernes et des lampes furent placées au quartier de Notre-Dame, au Réai-Calamar et à la Marsanne.

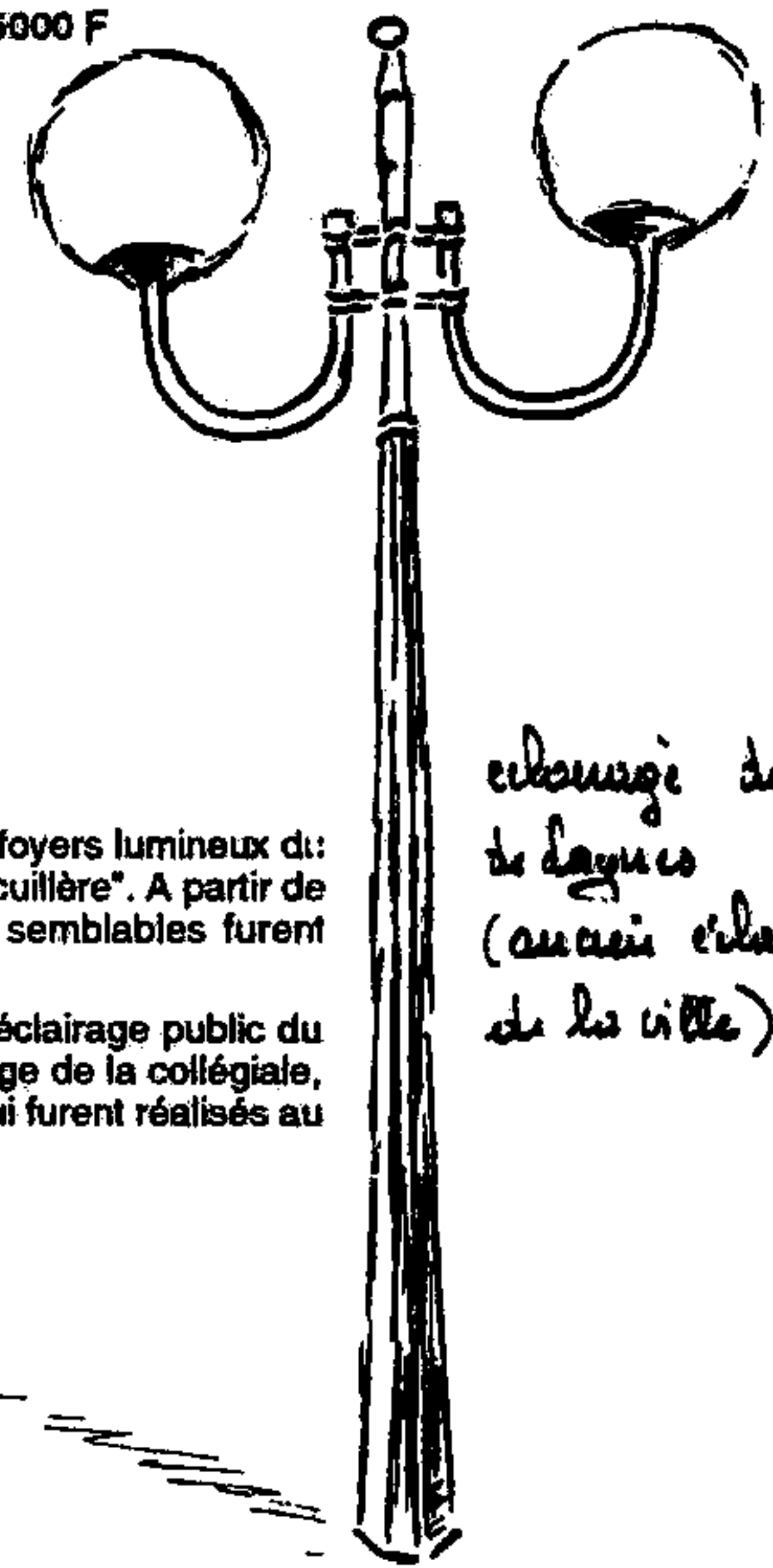
En 1970, ce fut l'installation de 20 lanternes de style ; on remit en état les foyers lumineux du cours et on installa sur façades ou sur poteaux des lanternes récupérées du type "cuillère". A partir de cette date l'éclairage passa sous la responsabilité de l'E.D.F.. Divers travaux semblables furent entrepris en 1972 pour une dépense de 29.000 F.

En 1981 et 1982, ce fut la rénovation de l'éclairage public du cours et en 1983, on décida de réaliser l'éclairage de la collégiale, du beffroi et de la Fontaine de la Noix, projets qui furent réalisés au cours des années suivantes.

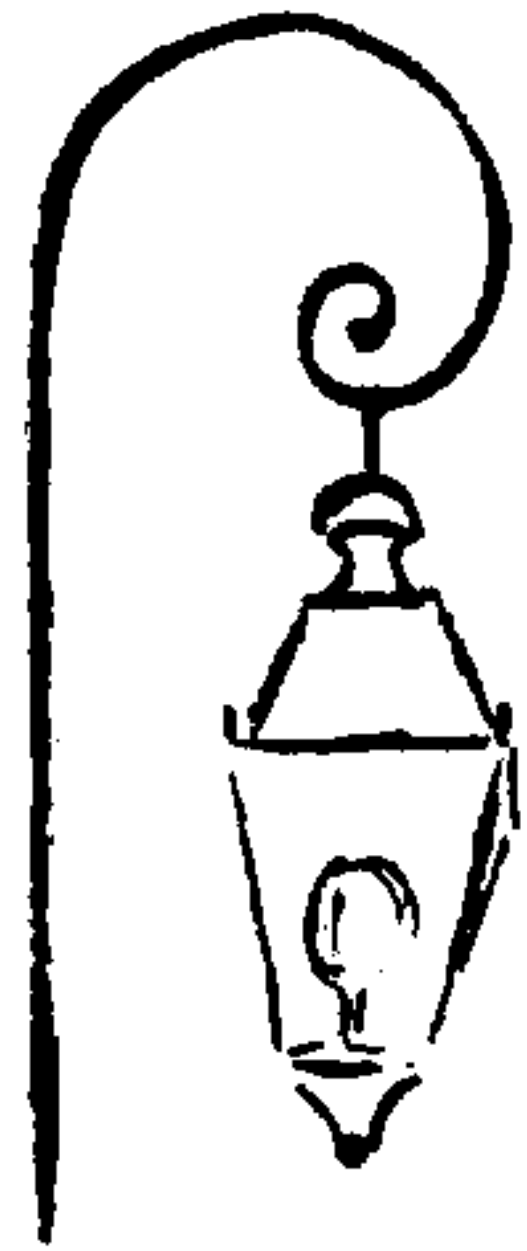
Les dernières modifications et améliorations de l'éclairage public consistèrent, en octobre 1990, à remplacer les réverbères de la rue du cimetière et, en 1991, ceux de la place Clemenceau et du cours de la République. Les anciens réverbères furent installés au nouveau jardin public de la Muscatelle.

Voilà l'histoire d'un siècle et demi de lumières publiques, histoire en général bien méconnue et dont on se soucie peu, chacun trouvant naturel de disposer d'un éclairage immédiat et correct à toute heure du jour et de la nuit.

Texte de Louis Nardin, Illustrations d'Olga Chapelain.



éclairage du square de la Noix (ancien éclairage de la ville)



éclairage rue de l'Eglise (contemporain)



éclairage vieille ville (contemporain)

LE COIN DES JARDINIERS

OCCUPEZ-VOUS DE VOS OIGNONS...



Amaryllis

Nous n'avons pas encore eu l'occasion de vous parler des plantes bulbeuses. Elles sont pourtant particulièrement attractives, et ce pour trois raisons : vivaces et résistantes, peu exigeantes, adaptables aux recoins les plus insolites. Il suffit d'un petit peu de bonne terre au pied.

Les plus savants d'entre vous vont objecter que ce n'est pas la saison d'en parler, et qu'il est trop tard. Ce qui est à la fois vrai et inexact. Car il existe deux catégories de plantes bulbeuses.

Celles de printemps que l'on plante en automne, et qui sont bien connues de tous : tulipes, crocus, jacinthes, narcisses, iris, etc.. Elles forment leurs racines au cours de l'hiver, pour s'épanouir à partir de mars si la saison est favorable.

Mais il est encore temps de vous préoccuper des bulbeuses d'été. Et si vous les plantez maintenant, elles prospéreront et fleuriront de juin jusqu'au cœur de l'automne, prenant peu à peu le relais de la série précédente.

Les plus répandues sont : les bégonias tubéreux, les glaïeuls et les dahlias.

Les bégonias se satisfont de situations mi-ombragées, et modérément ensoleillées. Il est préférable de provoquer le départ de végétation avant de les planter, en les plaçant dans un mélange de tourbe et de terreau jusqu'à ce qu'ils aient fait leurs pousses. Il existe de nombreux types de bégonias : les érecta qui sont les plus simples ; les multiflores, qui portent bien leur nom ; les hybrides de Bertinii, à port retombant ; les pendula, qu'il convient de réserver aux jardinières et suspensions.

Les glaïeuls sont utilisables surtout en fleur coupée (domaine où ils font merveille), mais peuvent parfaitement dresser leurs grandes hampes dans les endroits abrités du vent. Leur floraison peut être ininterrompue de juillet jusqu'à octobre en pratiquant des plantations échelonnées. Les bulbes se plantent à 8/10 cm de profondeur. Le tuteurage est nécessaire en zone ventée. C'est en octobre qu'on arrache les bulbes et qu'on les met à sécher pour la saison suivante, après avoir éliminé les bulbilles.

Les dahlias sont très populaires et offrent un grand éventail de variétés. Pour leur plantation, le trou doit avoir 20 cm de profondeur, et il faut arroser abondamment après la mise en place du bulbe. C'est surtout en fonction de leur hauteur qu'on choisit leur implantation dans le jardin. Les races à fleur simple - miniature ou lilliput - ont une végétation de 40 à 60 cm ; elles s'obtiennent par semis de graines. Les grandes variétés - cactus (très appréciés pour leurs longues ligules tuyautées et pointues) ou décoratif - peuvent monter à plus d'un mètre et nécessitent un tuteurage efficace ; on les obtient par éclatement en plusieurs fragments des souches d'origine.

Mais il existe, en dehors de ces trois grands classiques, bien d'autres bulbes également intéressants.

Ainsi le Montbretia et l'Acidanthéra, qui ressemblent à de petits glaïeuls. Ou bien l'Ixia qui fleurit abondamment en bleu, rouge ou jaune. Ou encore le Sparaxis à la floraison orangée et noire, qui réclame une exposition chaude et sèche, bien de chez nous. Et sait-on qu'il y a un crocus d'automne, le Sternbergia, qui est l'un des derniers à fleurir.

Il serait cependant impardonnable de ne pas mentionner dans cette rubrique des bulbeuses deux plantes qui, bien que connues de nom, ne semblent pas assez pratiquées.

Il s'agit du Lys et de l'Amaryllis.

Le Lys n'est pas toujours aussi pur qu'on le croit, et en révèle de toutes les couleurs aux jardiniers curieux. Très rustique il peut rester plusieurs années de suite en place.

L'Amaryllis, familier des climats méditerranéens, a besoin de chaleur. Les deux plus recommandables sont le Sprekella (qu'on appelait autrefois Lys de Saint-Jacques), et le Belladonna, dont les feuilles tombent en avril, qui dort en été et qui surprend en septembre par ses splendides fleurs roses parfumées.

L'intérêt majeur de toutes ces plantes, outre la beauté de leurs fleurs, réside dans leur mobilité. On peut, grâce à elles, modifier chaque année la physionomie de son jardin en les changeant facilement de place, créant ici une palette de nuances, faisant surgir là de grandes taches vives, habillant ce petit coin d'un jaillissement inattendu.

C'est toute la fonction que nous souhaitons à votre environnement, pour votre plus grand plaisir.



Bégonia

FEUILLETON : UN RECIT... LORQUAIS.
JUSTIN... DES MIQUELETS.

Justin le Miquélet

A l'aube de cet an de grâce 1767, Baptistin Maurin était un homme comblé. Il avait une bonne épouse, Isabeau, qui lui avait donné deux enfants charmants, Angélique et Justin. Il possédait, en outre, sur le côteau bordé par la Florieye quelques arpents de vignes et d'oliviers auxquels il apportait tous ses soins. Travailleur infatigable, sérieux, âpre au gain, il élevait modestement mais dignement sa petite famille. Las, en avril, des gelées tardives compromirent gravement les récoltes d'olives et de raisins qui s'annonçaient prometteuses. Juillet et août furent torrides et la sécheresse estivale réduisit singulièrement le poids des épis. La récolte fut mauvaise ; année noire s'il en fut.

La saisie.

Au début de l'automne, les collecteurs d'impôts se présentèrent chez Baptistin, lui réclamant, dans leur grande mansuétude, une somme de 60 écus. C'était là, pour Baptistin, une véritable fortune et il ne put, malgré tous ses efforts, en rassembler moins du quart. En conséquence ces "corbeaux" de malheur lui promirent de revenir au printemps suivant pour récupérer leur dû. En décembre, un froid rigoureux engourdissant les êtres et les choses, s'abattit sur la Provence. Pendant une quinzaine de jours le thermomètre demeura au-dessous de la glace. De nombreux oliviers gelèrent. Une toux tenace contraignit bientôt Isabeau à s'aliter et en quelques semaines une mauvaise fièvre l'enleva à l'affection des siens.

Ce deuil, qui frappa la famille, apporta, en plus du chagrin, la misère au logis. Pour honorer sa dette, Baptistin, la rage au coeur, se trouva dans l'obligation de vendre aux enchères, pièce à pièce, son modeste patrimoine. Si encore, tout avait été acheté à son juste prix ! Mais hélas, ses maigres biens avaient été liquidés à la moitié de leur valeur. Seuls, une table bancale, deux bancs, quelques ustensiles de cuisine et de mauvaises "ballières" étaient tout ce qui lui restait, constituant son triste cadre domestique. Un terrible chagrin dévorait le pauvre Baptistin qui, du mieux qu'il le put, tenta de dissimuler à ses deux enfants son profond désarroi.

Il se loua pour les premiers labours et les semailles de printemps. En mai, les collecteurs d'impôts furent exacts au rendez-vous. Un bruit de roue et de sabots résonna dans le chemin pierreux. Deux hommes, vêtus de noir, sautèrent prestement d'un cabriolet, poussèrent l'huis de la maison et, sans aucun ménagement, "au nom du roi", réclamèrent le solde. La mort dans l'âme Baptistin obtempéra. Les écus passèrent de sa main tremblante dans la sacoche tendue, en tombant au fond avec un petit bruit métallique. Les sbires royaux remontèrent dans la voiture qui s'ébranla, levant la poussière du mauvais chemin. La vue de son père rudoyé, humilié, révolta l'adolescent qui se promit alors de faire payer un jour, à qui de droit, toute la souffrance et la misère qui les rongeaient.

L'année s'écoula. Justin participait aux travaux saisonniers et aidait son père dont les forces déclinaient rapidement. Brisé par le chagrin et gravement malade, Baptistin rendit l'âme, laissant ses deux enfants dans une détresse extrême.

Frère et soeur.

Solidement charpenté, tout en muscles, Justin, qui venait de prendre ses dix sept ans, était un solide gaillard. Il se loua comme berger, à quelques lieues de Lorgues, là-bas, sur le plateau. Angélique, quant à elle, de deux ans son aînée, continua à vaquer aux soins du ménage et se consacra à divers travaux de broderie qu'elle vendait, pour améliorer l'ordinaire, aux riches bourgeois de la ville. Justin et Angélique s'aimaient beaucoup ; une tendre complicité et un fort sentiment fraternel les unissaient. Malgré la présence de son chien "Basoche" (ainsi nommé en souvenir des gens de justice), un brave loubet au regard profond et doux, Angélique se sentait bien seule et l'absence de son frère lui pesait beaucoup. Elle s'en plaignit ; c'en fut assez pour que Justin prît leur pauvreté en horreur.

Un jour qu'Angélique, en proie à une grande tristesse, préparait le souper, Justin arriva à l'improviste. Il la salua joyeusement, la prit dans ses bras, la souleva de terre et déposant un baiser sur son front lui dit : "Allons soeurette, sèche tes larmes. Bientôt, je serai riche et tu pourras si tu le veux, trouver un bon parti. Crois-moi, cela se trouve aisément quand on peut y mettre le prix !"

Interloquée, Angélique crut qu'il perdait la raison. Elle ne chercha pas à comprendre et ne poursuivit pas la conversation plus avant. Elle parla de tout et de rien : il l'écouta complaisamment et alors que le repas avançait, il lui annonça qu'il avait perdu sa place de berger.

"Mais ne t'alarme pas car j'ai trouvé un bon maître qui m'a offert soixante écus de gages par an." A l'annonce de cette bonne nouvelle, Angélique lui sauta au cou. Fatigué, Justin alla s'étendre sur le lit de paille et s'endormit du sommeil du juste. Le lendemain, il sortit de bonne heure, non sans avoir au passage flatté du creux de la main, le col et les flancs de son fidèle Basoche qui se désespérait d'être retenu à l'attache.

Justin ne revint pas le soir et réapparut un matin, après huit jours d'absence. "Soeurette, voilà une avance sur mes appointements" dit-il en jetant sur la table une bourse qui contenait de nombreuses pièces d'or et d'argent. Etonnée mais heureuse, Angélique embrassa son frère en lui disant qu'elle avait trouvé, sans sa présence, le temps bien long. "Et pourtant, petite soeur, il me faut demain, être de bonne heure auprès de mon nouveau maître. Je n'ai pas moins de huit lieues à parcourir, aussi je ne puis m'attarder. Adieu Angélique, je reviendrai dès que possible".

A quelque temps de là, Angélique allait prendre une année de plus. Elle souhaitait fêter son anniversaire en la compagnie de son cher frère qui, pensait-elle, ne pouvait laisser passer cette occasion de venir l'embrasser. Or, un homme à cheval se présenta de la part de Justin et lui dit : "Justin a fort à faire en ce moment et m'a chargé de vous remettre ce présent". Le coeur battant, Angélique prit des mains de l'inconnu, un petit coffret finement ouvragé renfermant un pendentif en or ainsi que deux bracelets adroitement ciselés.

Trois mois après, Justin revint au logis. "Mon maître a rendu l'âme dit-il, voilà deux cents écus dont j'hérite. Je viens de trouver une place meilleure encore ; il y aura de nombreux écus et une dot pour toi si je suis ardent à l'ouvrage". Stupéfaite et intriguée, Angélique lui demanda alors : "Mais où habite ce maître ?" Justin marqua un léger temps d'hésitation puis reprit : "De l'autre côté de la montagne, loin d'ici, au diable vauvert".

Angélique demeura interdite. Ce devait assurément, être bien loin des bords de la Florieye car elle n'avait jamais entendu parler de ce pays !! "Mon Justin m'étonnera toujours", soupira-t-elle, admirative.

(A suivre).

Gérard Machet.

LORGUES-ANIMATION-CULTURE.

Office municipal (animation et affaires culturelles).

Vous désirez être informé régulièrement et préalablement des actions d'animation et de la programmation des manifestations culturelles qu'organise l'Office municipal Lorgues Animation Culture.

Il vous suffit de découper, et de retourner en mairie ce petit bulletin, soigneusement rempli, à :
Lorgues Animation Culture, B.P. 123, 83510 Lorgues.

Mais aussi, pour tout renseignement, nous sommes à votre disposition au :
94.67.67.62...

NOM :	
Prénom :	
Adresse :	
Tel :	

LE JEU DE NORBERT.

En voiture.

Quatre amis, Anatole, Brigitte, Claude et Daniel prennent place dans une voiture. Ils ont tous les quatre leur permis de conduire. Leur petit jeu est de se répartir les deux places de l'avant et les deux places de l'arrière :

- 1 - Brigitte et Claude ne sont pas ensemble (à l'avant ou à l'arrière).
- 2 - Si Anatole conduit, alors Brigitte est à côté de lui.
- 3 - Si Daniel conduit, alors Anatole est à côté de lui.

Qui est à l'avant ? Qui est à l'arrière ?

Solution.

Anatole et Brigitte à l'avant, Claude et Daniel à l'arrière.
La seule répartition possible est :

An fa creba, li boutigasso.
Tant e pièi mai de coumerçant,
Mai li marcat, toujours en plaço,
Soun bèn vivènt e bèn pourtant !
Coume au vièi tems de nosti rèire
Sus li grand cous soun li marcat,
Es aqui que venon s'assèire
Bellèu despièi l'antiqueta !
Sèmpre que mai eli tan flori,
Aco's un us qu'a tengu bon,
E pèr counsacra 'questo glòri
N'en vaquito aro li resson :

Fan gau de vèire : li pasteco,
Li coucourdeto, li meloun,
Le pessegue, li figo seco,
Dins li coufo e canasteloun.
E la cebo, qu'es cousiniero,
Vesino 'mè lou rèst d'aïet
Tout aco bèu que fai cachiero
Bèn presenta sus li tauliè...
La visto es perèu pivelado,
Pèr lou mesclun acoulouri,
Que fan li pebroun, l'ensalado.
Poumo d'amour, bouquet flouri,

Pero rasin nose avelano,
L'ouливо, l'òli e lou peis,
La sedo, lou cuer e la lana
Touli li merço soun dou creis !
Tambèn lou vin qu'es en boutiho
Li rousen, li rouge abelan,
Li pistolo, la passariho,
Lou mèu, lou nougat negre e blanc,
La resquisto e flamo lavando,
En flour e dins li flascoulet,
Que de tout tems a fa mirando
Siegue en sentour, siegue en flouquet.

Li croumpaire arribon en tièro
Bèn atriva pèr la belour
Pèr lou quiet di repetiero
Lou pintouresc e lis oulour
Lis estiven, li vouajaire,
Que nous venon dou mounde entiè,
En trevant noste bèu terraire
Dins li marcat van voulountiè...
Adounc auran pèr souvenirço
Quouro pièi saran encò sièu,
Un bel image de Prouvenço
Emai un bon parfum d'estièu.



Elles ont fait périr, les grandes surfaces,
Beaucoup de commerçants.
Mais les marchés eux sont toujours en place
Bien vivants et bien portants
Comme au temps de nos ancêtres
Sur les grands cours se tiennent les marchés
C'est là qu'ils viennent s'établir
Depuis l'antiquité peut-être !
Leur succès va grandissant
C'est un ancien usage
Têtu et déterminé
Alors pour consacrer cette gloire
Je vous en donne les échos :

Comme elles font plaisir à voir les pastèques
Les courgettes, les melons
Les pêches ainsi que les figues sèches
Dans les mannes et les corbeilles
L'oignon qui est un "bon cuisinier"
Voisine avec le chapelet d'aulx
Nous démontrant leur amitié
Présenté avec goût sur l'étal
La vue est fascinée aussi
Par le mélange coloré
Que font le poivron, la salade, les tomates
et les bouquets fleuris.

Poire, raisin, noix, noisettes
L'olive, l'huile et les poissons
La soie, le cuir et la laine
Toutes ces marchandises sont du cru
Ainsi que le vin en bouteille
Les rosés, les rouges généreux
Les pistoles, les raisins secs
Le miel, le nougat blanc et noir -
La lavande dru brillante, et précieuse
En fleur et dans les flacons
Qui de tous temps a fait merveille
Soit en parfum, soit en bouquet.

Les acheteurs arrivent à la file
Bien attirés par la beauté
Par les cris des revendeuses
Le pittoresque et les odeurs
Les estivants, les voyageurs
Qui nous viennent du monde entier
En fréquentant notre terroir
Dans les marchés vont volontiers
Ils auront donc pour souvenir
Lorsqu'ils arriveront chez eux
Une belle image de Provence
Ainsi qu'un bon parfum d'été.

Remarque : nos poèmes sont écrits et pensés en "lengue nostre" La traduction qui suit est "mot à mot", mais il n'y a plus de musique.

Reinié Raybaud.

LU POUR VOUS.

L'enfant des mers, de Paul-Loup Sulitzer. A presque quinze ans, Kai O'Hara, douzième du nom, a deux ambitions : retrouver son grand-père Cerpelai Giler - la mangouste folle en Malais - et le fabuleux Nan Shan, la goélette franche à coque noire et voiles rouges, puis enlever, pour l'épouser, Isabelle Margerit, la blonde fille d'un planteur français de Saïgon, et silloner en toute liberté l'immensité des mers du Sud. Ce sera un programme semé d'embûches, malgré l'aide de Chiug le Gros, un chinois de Singapour. Si l'amour, l'amitié, et la mort, sont bien au rendez-vous de l'aventure, ce n'est jamais exactement où l'on pense et avec qui l'on croit. Car, au-delà du charme, de péripéties tour à tour cocasses et dramatiques, Paul-Loup Sulitzer donne à son roman un timbre neuf.

Retour à Charleston, d'A. Ripley. Sur la plantation la famille Tradd, en Caroline du Sud, l'année 1900 semble augurer d'un avenir radieux pour Stuart Tradd, qui épouse la ravissante et frivole Margaret Garden. Mais, très vite, celle-ci devra assumer seule la charge de la grande propriété et renoncer à toute vie mondaine.

C'est sa fille Garden Tradd, une sauvageonne de grande beauté, qui remportera tous les succès dont rêvait Margaret. Quand elle épouse Sky, un riche new-yorkais, son bonheur ne connaît plus de frontière. Dans les salons de Charleston, les palais de New-York, Nice ou Monte-Carlo, sur les yachts les plus extravagants, dans Paris, Garden triomphe. Mais en coulisse, une terrible machination se trame. Pour sauver son amour, Garden se laisse entraîner dans une vertigineuse spirale. Devra-t-elle payer les erreurs d'un passé que tout le monde croyait oublié ?

Joyaux, de Danielle Steel. A la veille de son soixante quinzième anniversaire, Sarah, duchesse de Whitfield, se souvient... Manhattan, puis la France, l'amour, la guerre et la réussite... cinq décennies d'une vie bien remplie. Après un premier mariage malheureux, Sarah épouse William, duc de Whitfield, un homme exceptionnel auprès de qui elle connaîtra un bonheur sans nuage, jusqu'à ce que la guerre éclate et que William s'enrôle dans les forces alliées. Sarah devra affronter seule les horreurs de l'occupation nazie. A la Libération, ce sont les retrouvailles. William et Sarah s'installent au château de la Meuse pour construire leur patrimoine. Tout commence comme une action charitable, pour venir en aide à ceux que la guerre a dépossédés. Ils rachètent leurs bijoux de famille à des survivants qui tentent de refaire leur vie. La belle histoire d'une grande maison de joalliers, d'une famille extraordinaire, d'un amour à toute épreuve...

Nos derniers achats.

Simenon, de P. Assouline
Annam, de Bataille
Les Fils de l'homme, de P.-D. James
L'Arme de la vallée, de Ch. Signol
Jazz, de T. Morrison
La Bible du Hibou, d' H. Gougard
Dolores Clairborne, de S. King
Retour en Asie, de J. Blot

Le Roman de Rabelais, de M. Ragon
L'Apprentissage de la ville - L. Dietrich
Pour Jean Prévot, de J. Garcin
Le Temps des Italiens, de F. Maspero
Marie Mancini, de Cl. Dulong
Mes Jours heureux, de F. Perrier
Les Vierges du Paradis, de B. Wood
Pourquoi la Grèce, de J. de Romilly
Retour au paradis, de B. Breitenbach.

La bibliothèque.

CANTOUN : "ALLEGRO VIVACE".

Première nouvelle : la fréquentation du Cantoun dei ancian s'est développée : 240 membres sont inscrits et tous, mais heureusement pas en même temps, participent aux activités du club.

Pour faire face à la demande de rencontres, de participation aux animations et aux "divers" divertissements, l'équipe de direction a ouvert le club quatre demi-journées par semaine !

Mais le Cantoun n'exprime pas sa vivacité qu'à Lorgues ! Il se manifeste aussi dans les territoires lointains... C'est ainsi qu'il organise avec succès, par exemple, un voyage dans les Pyrénées françaises et espagnoles du 8 au 14 juin, pour 2600 F (tout compris).

Le car est presque complet, mais une liste d'attente reste ouverte, dans le cas toujours possible de défection.

Comme les montagnes attirent les gens des collines, un voyage en Tyrol autrichien serait envisagé en septembre, dans la même gamme tarifaire.

Pour tout contact, l'équipe des administrateurs est disponible, notamment les mardi, mercredi, jeudi et vendredi après-midi, au Cantoun, face à La Poste.

DONNEURS DE SANG.

L'entente avec l'amicale de Saint-Gilles (du Gard) a été confirmée le 24 avril. Les Gardois rendaient visite aux Lorguais pour une journée champêtre. En soirée, retour vers la ville et le Cantoun, autour d'une soupe à l'oignon qui promettait d'être "gratinée".

TEMPO ET VARIATIONS : SUGGES.

En février, Tempo et Variations avait organisé un stage de danse ouvert à tous, sous la conduite d'une danseuse jazz réputée, Luckine Pinel. La participation fut à la hauteur des espérances : de nombreux membres de l'association s'impliquèrent, mais aussi des personnes venues de Cannes, Draguignan, La Garde, Vidauban...

Les premières impressions recueillies furent plus que positives : l'enthousiasme était de mise.

Forts de cette première expérience, les animateurs de Tempo et Variations comptent récidiver, et même augmenter la fréquence de ces manifestations.

Nous les aiderons à vous tenir au courant !

LES RECETTES DE PIERRETTE

SALADE CHINOISE

Pour 4 personnes :

250 grammes de blanc de poulet cuit ; 185 grammes de crabe ; 150 grammes de crevettes roses décortiquées ; 150 grammes de pousses (ou germes) de soja ; 1 carotte ; 6 radis ; un demi concombre ; 2 branches tendres de céleri ; quelques cacahuètes.

Pour la sauce : 1 cuiller à soupe de sauce de soja ; 2 ou 3 cuillères à soupe d'huile ; le jus d'un citron ; 6 à 8 feuilles de menthe fraîche ; un peu de poivre de cayenne (facultatif).

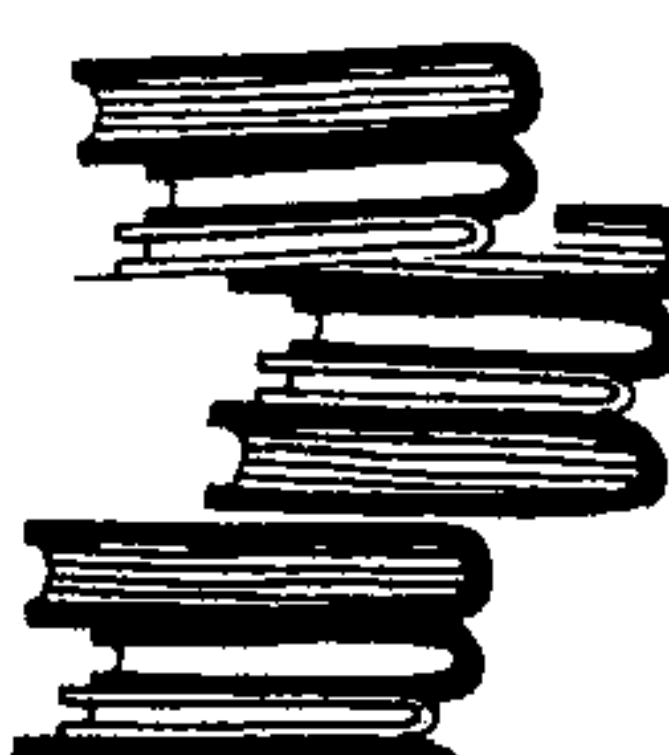
Emincez le poulet. Egouttez le crabe et les crevettes. Rapez la carotte, émincez les céleris. Pelez, émincez (au rasoir à légumes) le demi-concombre et les radis. Egouttez le soja. Mélangez et laissez au frais. Préparez la sauce en hachant les feuilles de menthe. Mélangez le tout, ne salez pas (la sauce de soja est salée). Relevez éventuellement, de poivre de cayenne.

au dernier moment, versez sur la salade et mélangez. Saupoudrez avec les cacahuètes grossièrement pilées.

(Pierrette a dégusté cette délicieuse salade chez un ami, grand voyageur, qui a bien voulu lui en communiquer la recette à l'intention des lecteurs de Vivre à Lorgues. Qu'il en soit remercié !)

Notes :

1. Cette salade chinoise peut faire une excellente entrée notamment avant un plat tel que le poulet Madras (voir Vivre à Lorgues n° 10 du 18 mai 1992).
2. Elle gagne à être préparée plusieurs heures à l'avance car elle a tendance à se bonifier.



SERVICES

MEDECINS : TOUR DE GARDE

Dr BERNARD	08 Mai 1994
Dr FOUCAULT	12 Mai 1994
Dr GROUILLER	15 Mai 1994
Dr RICHEZ	22 Mai 1994
Dr RICHEZ	23 Mai 1994
Dr DECROOCCQ	29 Mai 1994
Dr CAMPI	05 Juin 1994
Dr BERNARD	12 Juin 1994
Dr FOUCAULT	19 Juin 1994
Dr GROUILLER	26 Juin 1994
Dr RICHEZ	03 Juillet 1994
Dr DECROOCCQ	10 Juillet 1994
Dr CAMPI	14 Juillet 1994

SERVICES

MAIRIE	94.73.70.06
POMPIERS	18
CASERNE ALBERT-MATHIEU	94.73.91.91
GENDARMERIE	94.73.70.11 ou le 17
LA POSTE	94.73.73.87
TRESOR PUBLIC	94.73.71.60
JARDIN D'ENFANTS	94.67.62.69
MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE	94.73.70.44
FOYER-LOGEMENT	94.73.76.06
SYNDICAT D'INITIATIVE	94.73.92.37
AMBULANCES C.A.V.	94.73.24.88
AMBULANCES LORGUAISES	94.73.77.38
TAXI Jean du Tilleul	94.73.94.54
TAXI WILLIAM	94.73.95.61
EDF - GDF	94.73.03.13
GARE SNCF (Les Arcs)	94.73.32.94
COOPERATIVE LA LORGUAISE	94.73.70.10
RENSEIGNEMENTS SNCF	94.91.50.50

CHIRURGIENS DENTISTES :

BOITARD M.	94.73.70.03
DOMART F.	94.73.71.64
LION J.F.	94.73.70.03
REMY-BISCHOFF F.	94.73.99.83
ROGUET J.F.	94.73.27.32

MEDECINS :

BROUSSARD J.	94.73.70.30
Cabinet médical de MM. RICHEZ F., GROUILLER G. et BERNARD J.P.	94.73.70.27
CAMPI J.-J.	94.73.95.95
DECROOCCQ D.	94.73.95.74
FOUCAULT P.	94.73.99.22
DECROOCCQ-BERNI M. pédiatre	94.67.63.90
LOYER-DOLGHIN M.C. médecin psychologue	94.73.95.25

PSYCHOLOGUE :

BARBIER-GICQUEL C.	94.84.34.01
--------------------	-------------

PHARMACIES :

CADENE	94.73.70.31
CHAMPAGNE	94.73.72.97

INFIRMIERS (ES) A DOMICILE :

PEAN, ROUX, TESSON et WISPELAERE	94.73.90.90
SCHAPPLER M.C.	94.73.70.56

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES :

1. place Clemenceau	94.73.95.87
---------------------	-------------

MASSEURS KINESITHERAPEUTES :

DARDENNE L. ET BLONDEL R.	94.73.73.37
PELLETIER B.	94.73.72.32
BERNARD F.	94.67.66.27
RAVEY D.	94.73.94.77
PINSON M.	94.73.97.31

Changement (s) d'adresse (s)

M. François BERNARD s'installe 8, rue de l'Ancien Collège (94.67.66.27)
M. Bernard PELLETIER s'installe rue de la Commune (94.73.72.32)
M^{me} Amina MRANI-ALAOUI, orthophoniste s'installe également rue de la Commune

PEDICURES MEDICALES :

BEAUJEAN Ch.	94.73.72.32
PINSON M.	94.73.97.31

ORTHOPHONISTES :

GALY I.	94.73.96.72
MRANI-ALAOUI A.	94.73.72.32

VETERINAIRE :

GUIRARD L.	94.73.96.32
------------	-------------

MAIRIE

Téléphones

Relations avec le public : 94.73.70.06
Services techniques, eaux, urbanisme : 94.67.65.90
Centre communal d'action sociale : 94.73.29.55
Animation et affaires culturelles : 94.67.67.62
Finances et personnel : 94.73.70.06

Horaires d'accueil

Administration générale :
mardi à vendredi : 8 h à 12 h - de 14 h à 16 h
lundi et jeudi de 8 h à 12 h
Services techniques, eaux, urbanisme :
mardi à vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 16 h
lundi et jeudi de 8 h à 12 h
Centre communal d'action sociale :
du lundi au vendredi : 8 h à 11 h 30
Finances et personnel :
mardi et vendredi : 8 h à 12 h
mercredi : 14 h à 16 h

PERMANENCES DIVERSES

Action sanitaire et sociale :

rue du Torrent d'Etienne
jeudi : 9 à 11 h 30

Fédération du Patronat :

en mairie
3ème mercredi du mois : 14 h à 16 h

Consultation des nourrissons :

rue du Torrent d'Etienne
3ème mardi du mois :
sur R.V. (94.68.56.97)

C.R.A.M. et C.I.C.A.S. :

en mairie
1er et 3ème lundi du mois : 19 h 30 à 15 h

A.V.A. :

en mairie
1er lundi du mois : 13 h 30 à 15 h

Conciliateur (M. BARGERIE) :

en mairie
2ème et 4ème mardi de chaque mois,
uniquement sur rendez-vous

Syndicat d'Initiative :

place d'Entrechaus
mardi et le samedi : 10 h à 12 h,
en vacances tous les matins : 10 h à 12 h

Comité d'animation (adjoint au maire) :

permanence mercredi après-midi
Maison des associations - tél : 94.73.77.04

Permanences des Crématistes :

Maison des associations, salle de réunion :
17 h à 19 h, le 2ème mardi du mois
sauf juillet et août

Bibliothèque :

Jardin de la Maison des associations
mercredi et vendredi de 17 h à 19 h
samedi 10 h à 12 h

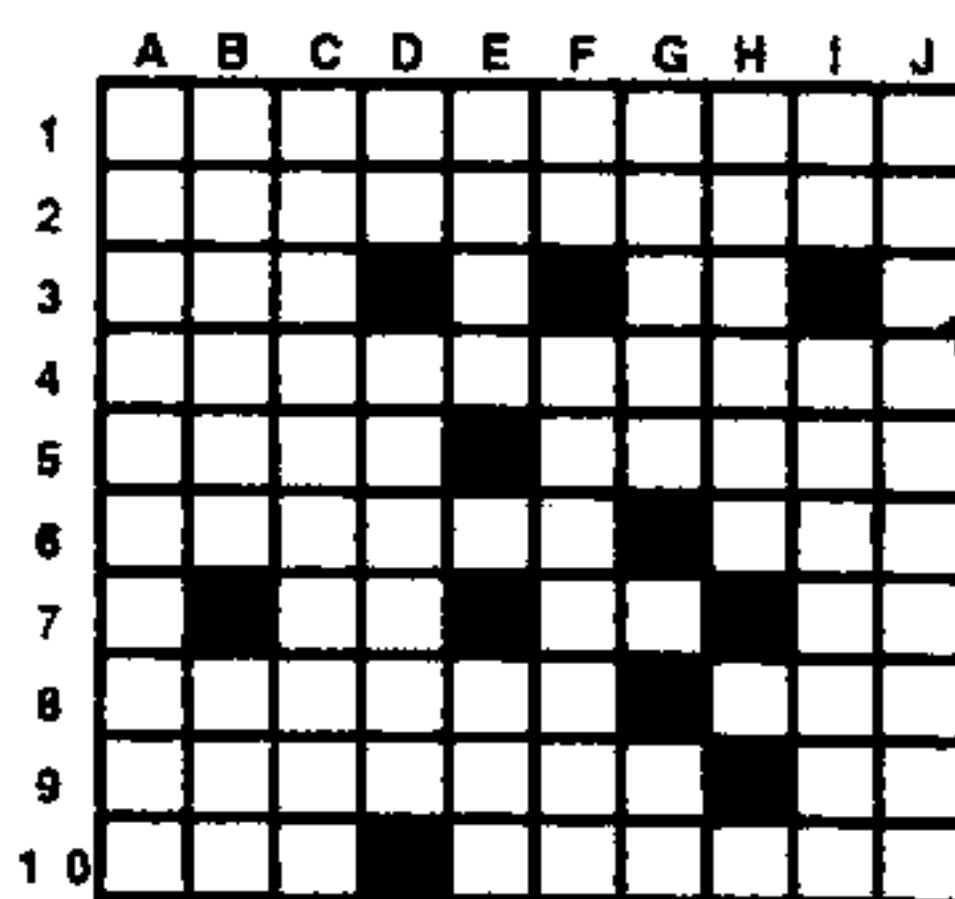
SENDRA-LORGUES

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h 30 à 11h 30
Maison des associations, 2è étage
tél : 94.67.67.98

LES MOTS CROISÉS... SPORTIFS,

de Jacques Forestier.

Problème n°15.



Solutions du problème n°14.

Horizontal.

- CÔTELETTES
- HUANT-RATE
- ARRIÈRE BAN
- RATE-ENLIS
- CLÉMENTINE
- UILE-FÉE
- TEE-OO-RAS
- INTERNE
- ENTRECÔTES
- RÉES-ERATE

Vertical.

- CHARCUTIER
- OURALIENNE
- TARTELETTE
- ENIEME-ERS
- ITE-ORE
- RENFORCE
- TRENTE-EOR
- TABLIER-TA
- ETAIN-ANET
- SENSÉES-SE

Horizontal.

- Artistiques ou de vitesse, glissent sur la glace.
- Course cycliste ... étrangère ?
- Au milieu de la précédente - Le personnel... de service.
- "On y court, on y saute, on y lance".
- Ce n'est pas un sport, c'est un art, et même pas complet. Tellement attardé qu'il n'arrive pas jusqu'au bout.
- Vieux champion de patinage de vitesse devenu cycliste (1958)- Élégant... déginganté.
- Relatif... apostrophe - Démonstratif - Sigle marseillais.
- Remise en jeu - Barbe, est la patronne des pompiers.
- Ces religieux de marque pratiquent rarement un sport - Souvent empruntée par les cyclistes du tour.
- Possessif - Pratiqué par un escrimeur.

Vertical.

- Leurs ancêtres auraient été utilisés en Chine avant J.C..
- Devrait régner partout dans le sport - Le ballon de rugby a la même forme.
- Les arts martiaux en ont de très nombreuses.
- L'infinif de courir - Champion de cyclotourisme (1904-1980)
- On y part de Paris ... - Conspua, siffia.
- Eclat d'éclat - Des mauvaises sportives peuvent l'être
- Localisa ... très imparfaitement - Ce chef religieux suprême ... aime la marche.
- Faite, un jour, par un cycliste, en pleine étape du tour.
- Dans - Un vrai sportif ne devrait jamais l'être
- Les patineurs et les patineuses artistiques sont parfois notés ainsi.

HORAIRES DES CARS

- Lorgues vers Draguignan : 7h 25, 13h 20, 17h 45
- Draguignan vers Lorgues : 7h, 11h 20, 16h 30

Arrêt syndicat d'initiative

- Lorgues vers Les Arcs : 6h 30, 8h, 17h 10
- Les Arcs vers Lorgues : 7h, 10h 35, 17h 50

Arrêt syndicat d'initiative, sauf mardi 8h, arrêt piscine.

Cars complémentaires les seuls jours scolaires

COLLABORATEURS DU N°20

R. ARNAUD, la bibliothèque, M. CHAPELAIN, O. CHAPELAIN, "CHEVAL-NATURE 83", E. DARY, E. FOGGIO, J. FORESTIER, J.-M. GARDON, J. GAUMEAU, A. GIRARDON, G. HARDOUIN, J. HENRY, V. HUSSENOT, N. IACCOBACCI, F. LAUGIER, M. LEROY, G. MACHET, B. MARIANI, J. MATHEVET, C. MICHARD, L. NARDIN, Pierrette, R. RAYBAUD, B. SALLE, le service communal des eaux, C. TURNER, les frères VALET, N. VIGNAL ; Merci !

Dir. public. : B. MARIANI. Coord. : G. HARDOUIN. Imp. : R. GILBERT, Draguignan. T. : 94.68.17.95